



SH-Tattoo Création
 06 28 23 56 15
 contact@sh-tattoocreation.fr
 Date de l'acte :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Informations concernant la personne sur laquelle est pratiqué l'acte de tatouage

Nom : _____
 Prénom : _____
 Date de naissance : _____
 Adresse : _____
 Téléphone : _____
 Mail : _____

CONTRAT CLIENT - TATOUEUR

Je, soussigné(e), Mr Mme _____, déclare avoir pris connaissance des risques liés à la pratique du tatouage.

Je certifie avoir plus de 18 ans, être en pleine possession de mes moyens et ne pas être sous l'emprise de drogues ou d'alcool.
 J'ai pu poser toutes les questions que je voulais.

Je certifie que mon état de santé de ce jour (maladie, prise de médicament, pratiques d'exams complémentaires) ne contre-indique en rien la pratique du tatouage.

Je ne présente, à ma connaissance, aucun problème médical.

Ma démarche est volontaire.

J'autorise par la présente, l'artiste tatoueur Sandrine Hébé à me tatouer un motif _____ sur _____.

Je suis absolument conscient que ce tatouage est PERMANENT et DEFINITIF (encre indélébile), pratiqué avec un dermatographe intradermique selon les normes d'hygiène en vigueur, avec un jeu d'aiguilles stériles.

J'ai pu poser toutes mes questions au sujet de l'acte prévu.
 Je m'engage à respecter scrupuleusement les soins à apporter à mon tatouage ainsi que les précautions nécessaires au bon déroulement de la cicatrisation.

M/Mme
 (mention «Lu et approuvé»)
 Signature

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Avez-vous eu	Oui	Non
des antécédents d'allergies ? (latex, anesthésiques, antiseptiques, nickel, chrome...)		
des antécédents de maladies dermatologiques ? (eczéma, psoriasis, sarcoïdose, urticaire, oedème de Quincke...)		
des troubles de cicatrisation lors d'interventions antérieures ?		
des problèmes cardiaques ?		
des problèmes d'asthme ?		
des problèmes épileptiques, des épisodes répétés de syncope ?		
des problèmes d'hémophilie ou une tendance anormale aux saignements ?		
un diagnostic de cancer ?		
avez-vous pris des médicaments récemment (anticoagulants...) ? si oui, lesquels ?		
Etes-vous porteur du VIH, hépatite B ou hépatite C ?		
Grossesse en cours ?		

AVERTISSEMENTS

- Chaque acte qui implique une effraction cutanée (ici le tatouage) peut être à l'origine d'infections si la peau de la personne sur laquelle l'acte est réalisé n'est pas désinfectée, si le matériel pénétrant la barrière cutanée n'est pas stérile ou si l'ensemble des règles d'hygiène n'est pas respecté.
- La pratique du tatouage entraîne de minimes saignements et des risques d'infections ou d'allergies.
- Un tatouage est PERMANENT et DEFINITIF mais il peut évoluer dans le temps en fonction de la qualité de la peau, de la zone tatouée et des soins qui y sont apportés. Il peut s'épaissir, éclaircir ou changer de couleur.
- La réalisation d'un tatouage peut être douloureux.
- Un certain nombre de précautions sont à observer après l'acte de tatouage, en particulier pendant la période de cicatrisation du tatouage : règles d'hygiène corporelle, soins locaux, pratiques à éviter (bain, piscine, sauna, soleil...).